

CONDUITE COMMENTEE

Durée de l'épreuve : 25 minutes

But de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable d'analyser des situations de conduite et d'exprimer les résultats de cette analyse dans des termes lui permettant d'enseigner la conduite, en développant notamment les techniques d'anticipation.

NOTA BENE

Conduire, c'est, grâce à une vigilance suffisante, résoudre en permanence une multitude de problèmes de circulation, ou mieux, éviter d'avoir à les affronter. C'est la traduction concrète en gestes, en comportements observables, d'un processus mental d'élaboration de décisions de conduite fondé sur l'anticipation, c'est-à-dire la détection, l'identification et l'interprétation des indices de l'environnement, puis sur des prévisions d'évolutions possibles de la situation amenant le conducteur à anticiper.

Si conduire, c'est résoudre à l'avance des problèmes de circulation par un traitement de l'information du type : "je vois..., donc je pense et je prévois que..., donc je décide de... et je le fais", enseigner la conduite consiste à former l'élève à la mise en oeuvre de ce processus.

Pour former, il faut pouvoir expliquer et montrer. La conduite commentée permet d'expliquer et de montrer à un apprenti l'ensemble du processus mental que doit continuellement mettre en oeuvre le conducteur. Elle permet notamment de rendre plus concrètement perceptible par l'apprenti la partie "invisible" du processus, le "raisonnement" qui permettra une décision saine.

La conduite commentée est une technique pédagogique démonstrative que l'enseignant utilise pour aider l'élève à atteindre les objectifs de formation et à devenir un conducteur plus conscient, plus réfléchi. Mais l'élève doit pouvoir aussi la mettre en pratique directement. C'est donc également une technique pédagogique active. L'enseignant questionne l'élève pour lui faire dire, pendant qu'il conduit, ce qu'il remarque, ce qu'il prévoit de l'évolution de la situation, et ce qu'il décide de faire. L'élève est ainsi obligé de faire un effort pour voir et prévoir. En parlant, il prend mieux conscience des difficultés qu'il rencontre et de la manière de les surmonter. Il s'aperçoit de ses erreurs éventuelles. De son côté, l'enseignant se rend compte de ce qui se passe «dans la tête» de son élève.

Cette technique d'apprentissage de la conduite en circulation devrait être de plus en plus utilisée. Il est donc essentiel que le candidat BEPECASER en ait une maîtrise parfaite. Il doit être capable de traduire en mots le processus mental d'élaboration de ses décisions avant de le traduire en actions de conduite, c'est-à-dire expliquer ce qu'il perçoit, ce qu'il prévoit, et pourquoi, avant de mettre en œuvre sa décision et mettre ainsi en accord ses paroles et ses actes.

Déroulement de l'épreuve

Le candidat conduit le véhicule sans aucune instruction des examinateurs. Toutefois, les examinateurs peuvent :

1 – Indiquer une direction à suivre au départ du centre d'examen si le candidat le souhaite.

2 – Modifier le parcours en cours d'épreuve en indiquant une autre direction s'ils constatent un parcours et un commentaire «bachotés».

3 – Guider le candidat sur le parcours de retour pour assurer le respect du temps réglementaire de l'épreuve.

Le commentaire doit permettre aux examinateurs de comprendre comment le candidat perçoit certaines situations de conduite et les analyses qu'il en fait.

Il doit donc intégrer à la fois la perception, l'analyse et les prises de décisions du candidat dans certaines situations de conduite.

Ce commentaire peut indifféremment porter sur le véhicule, le conducteur, l'environnement, les autres usagers, la réglementation

Remarques

1. Tout ce qui est observable n'a pas forcément à être dit par l'élève, par exemple : « je reviens en troisième, je me place, je ralentis... ».

2. Les commentaires portant sur l'application de la réglementation sont parfois utiles, notamment lorsque la circulation est relativement fluide.

3. Certaines situations de conduite regroupent de nombreuses informations importantes qui se produisent en simultané. Dans ces cas là, la charge mentale de travail est telle que le conducteur ne peut plus décrire verbalement tout ce qui se passe. Il y a une limite à l'expression verbale pendant qu'on réalise une tâche. Le candidat ne peut en aucun cas être sanctionné s'il abandonne un commentaire pour gérer une situation complexe.

IMPORTANT

En aucun cas, cette épreuve ne doit être assimilée à une épreuve de conduite personnelle ou à une épreuve du permis de conduire. Les éventuelles erreurs de conduite personnelles peuvent être

prises en compte, selon leur nature :

- sur un seul des critères d'évaluation cités ci-dessous, en fonction de l'origine de l'erreur ;
- sur le dernier critère intitulé « qualité de l'action », en ce qui concerne l'utilisation

rationnelle du véhicule ;

- plus rarement, sur l'ensemble des critères d'évaluation cités ci-après.

Une faute de conduite isolée ne mettant pas en cause gravement la sécurité n'entraîne pas une note éliminatoire, sauf si l'ensemble de la prestation confirme des lacunes.

La pertinence du commentaire est prise en compte dans les trois critères suivants intitulés «qualité de la prise d'information», «qualité de l'analyse», «qualité de la décision» et plus particulièrement dans les deux premiers.

Examineurs

Il s'agit d'un enseignant de la conduite et au choix d'un délégué du permis de conduire, d'un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, ou d'un psychologue agréé pour la formation des conducteurs infractionnistes, à défaut, d'un enseignant de la conduite. Les examinateurs peuvent être en activité ou à la retraite.

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points (**coef. 1**).

Les examinateurs prennent en compte les critères d'évaluation énumérés ci-dessous. Pour chacun de ces critères, une échelle de notes a été établie.

Critères d'évaluation

Pour chaque critère, des pistes d'observations, sous forme d'indicateurs, sont proposées aux examinateurs sous forme de questions.

Ces indicateurs de critères ne sont pas exhaustifs.

Ils sont donnés pour faciliter le travail d'observation et d'analyse des examinateurs et assurer l'égalité de traitement des candidats.

1 - Qualité de la prise d'informations

Ce critère permet de vérifier la **capacité** du candidat **à sélectionner rapidement les indices utiles.**

La qualité de cette prise d'informations est évaluée à partir des commentaires.

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

- Le candidat regarde-t-il assez loin ? Assez large ? Assez vite ?
- Détecte-t-il les indices lui permettant de conduire en sécurité ?
- A quel moment sont-ils signalés ? Assez tôt ? Tardivement ?
- Les indices retenus sont-ils pertinents ?
- Sont-ils bien identifiés ?
- Les indices pertinents autres que visuels (auditifs, tactiles...) sont-ils pris en compte ?
- Le candidat indique-t-il des indices surtout formels ? Ou informels ?
- Indique-t-il des dangers lointains alors qu'il en néglige de plus immédiats ?
- Le relevé d'indices dénote-t-il une vigilance suffisamment grande portée à la circulation ?
A la sécurité ?
- Les éventuelles erreurs de conduite sont-elles dues à une mauvaise détection des indices ?
A une mauvaise identification des indices ?
- Les commentaires sont-ils clairs, précis, techniques, vivants ?

2 - Qualité de l'analyse

Ce critère permet d'évaluer la **pertinence de l'analyse des situations.**

La qualité de l'analyse est évaluée à partir des commentaires.

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

- L'analyse découle-t-elle de la prise d'informations ?
- Les indices sont-ils correctement interprétés en fonction de la situation ?
- L'interprétation permet-elle de prévoir des évolutions possibles de la situation ?
- L'analyse est-elle assez rapide et juste pour permettre des décisions adaptées ?
- Le candidat limite-il son analyse à la manipulation du véhicule ? A la signalisation ? A la réglementation ? A l'infrastructure ?
- Le candidat fait-il porter son commentaire sur les situations, la sécurité, l'aspect social de la conduite (partage de l'espace) ?
- L'analyse est-elle stéréotypée ? Adaptée à la situation ? Spontanée ? Naturelle ?
- Fait-elle apparaître des hypothèses sur des comportements probables ou possibles ?
- Le candidat a-t-il des difficultés à traiter l'ensemble des informations dans certaines situations ? Ou dans toutes les situations ?
- Les éventuelles erreurs de conduite sont-elles dues à une mauvaise interprétation de la situation ?
- Les commentaires sont-ils clairs ? Précis ? Techniques ? Vivants ? Synthétiques ? ...

3 - Qualité de la décision

Ce critère permet d'évaluer la **rapidité de décision du candidat et sa capacité à anticiper.**

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

La qualité de la décision est évaluée à partir des commentaires, et à défaut de commentaires, à partir des comportements.

- Le candidat fait-il preuve d'anticipation dans les décisions ?
- Ses décisions sont-elles adaptées aux indices ? Aux analyses ?
- Ses décisions sont-elles tardives ?
- Ses décisions erronées sont-elles dues à des connaissances insuffisantes ? A l'émotion ? Au manque d'habileté ? A l'inexpérience ?
- Existe-t-il toujours une relation entre le commentaire et la décision ?
- Le candidat hésite-t-il à prendre une décision plutôt qu'une autre malgré l'évidence ?
- Abandonne-t-il un commentaire pour prendre une décision plus pertinente ?

- Les commentaires sont-ils clairs ? Précis ? Techniques ? Vivants ? Synthétiques ?...

4 - Qualité de l'action

Ce critère permet d'apprécier si **le candidat applique les principes de la conduite rationnelle.**

0	1	2	3	4	5
---	---	---	---	---	---

- Le candidat fait-il preuve d'anticipation dans l'action ? A bon escient ?
- Respecte-t-il les distances de sécurité (devant, derrière, latérales) ?
- Utilise-t-il correctement et avec souplesse : le volant ? La boîte de vitesses ? L'embrayage ?
Le frein ? L'accélérateur ?
- Les capacités du véhicule sont-elles prises en compte dans certaines situations ?
- Maintient-il des trajectoires stables et régulières en ligne droite ? Dans les courbes ?
- Les contrôles et la mobilité du regard permettent-ils de tenir compte des angles morts ?
- Les contrôles et les avertissements sont-ils effectués correctement ?
- L'allure est-elle adaptée en fonction des circonstances et des limitations de vitesse en vigueur ?
- Le candidat respecte-t-il la signalisation et les règles de circulation ?
- Semble-t-il courtois et tolérant à l'égard des autres usagers ?
- Les actions présentent-elles les aspects d'une conduite préventive ? ...

Remarques générales

Les examinateurs se reportent aux dispositions définies pages 10 pour les procédures de notation.

**Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière
(BEPECASER)**

Session du 200.

Épreuve d'admission

CONDUITE COMMENTEE

Tableau de notation

CRITERES DE NOTATION	NOTES					
	0	1	2	3	4	5
Qualité de la prise d'informations	0	1	2	3	4	5
Qualité de l'analyse	0	1	2	3	4	5
Qualité de la décision	0	1	2	3	4	5
Qualité de l'action	0	1	2	3	4	5

Noms et paraphes des examinateurs :

Note proposée : /20

Note attribuée par le jury :

/20

CONDUITE COMMENTEE

Rappel de l'objectif : cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable d'analyser des situations de conduite et d'exprimer les résultats de cette analyse dans des termes lui permettant d'enseigner la conduite, en développant notamment les techniques d'anticipation.

OBSERVATIONS

TPS	POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS
	Qualité de la prise d'informations	
	Qualité de l'analyse	
	Qualité de la décision	
	Qualité de l'action	

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES